



74932

MOD WORD 11.1

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé au Greffe du

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIÈGE

division de Verviers

31 JUL. 2015

MONITEUR BELGE

06-08-2015

Le Greffier

Greffie

BELGISCH STAATSBLAD



15117285

N° d'entreprise : 0 480 223 640

Dénomination

(en entier) : **Ad Eternam Vivere**(en abrégé) : **E V**

Forme juridique : Société Coopérative à Responsabilité Limitée à finalité sociale

Siège : Rue de la Sauvenière 18 à 4900 Spa

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Modification de l'objet social et élection du Conseil d'Administration

En date du 28 juin 2015, l'assemblée générale ordinaire s'est régulièrement tenue au siège social. Le quorum légal étant atteint, la séance a été ouverte.

Les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des membres présents :

1. Administrateurs : appel et élection pour 3 nouveaux mandats de 4 ans

Après appel à candidature, l'assemblée générale décide de réélire les administrateurs suivants en qualité d'administrateur :

-Mr Peeters Henri, rue de la Sauvenière, 16 à 4900 Spa, né à Soumagne le 9 mai 1963, NN 630509 213 02, à l'unanimité des voix, qui accepte ce mandat pour une durée de 4 ans ;

-L'asbl Centre Chrétien Emmanuel (BE0466843182 dûment représenté par Mr Nicolas Doom, à l'unanimité des voix, qui accepte ce mandat pour une durée de 4 ans ;

-Mr Peeters Denis, rue du Wauxhall, 46 à 4900 Spa, né à Fleurus le 6 juin 1988, NN 880606-16986, à l'unanimité des voix, qui accepte ce mandat pour une durée de 4 ans.

2. Modification de l'objet social

Après lecture par le Président du projet circonstancié justifiant la modification et joint à la convocation, l'assemblée générale décide à l'unanimité des voix des associés d'approuver la modification apportée, par ajout de divers points, à l'objet social des Statuts de la société telle que proposée comme suit :

La société a pour objet social, tant en Belgique qu'à l'étranger, pour compte propre, pour compte de tiers ou en participation avec ceux-ci, de mettre en œuvre toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à :

- la vente au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter, généralement présentés dans des conditionnements jetables tels que produits de friterie, hot-dogs, crèmes glacées, boulangerie, brasserie ainsi que restauration..., tout autre commerce de détail et grossiste,

- l'ouverture et la gestion de centres d'hébergement et de séminaires accessibles à tous, de dispensaires, d'abris de jour ou de nuit, de maisons de retraite, d'orphelinats, de garderies...,

- la formation de tous types in situ ou décentralisée avec extension multimédia (audiovisuelle ou internet),

- l'édition et la diffusion d'ouvrages chrétiens ou non: livres, cassettes, CD, vidéos... sur site (librairie), dépôts, grossiste, par e-commerce ou par diffuseur

- la création ou la participation à des projets humanitaires en Belgique et à l'étranger (création ou soutien à des dispensaires, orphelinats, églises locales, écoles,...) ;

- la récolte, le traitement, la remise en état et la vente en Europe et dans le monde entier de tout type de produit et matériel de seconde main, de récupération, de fin de stock, de lots de braderie et de lots suite à la cessation d'activité ;

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/08/2015 - Annexes du Moniteur belge

Volet B - Suite

- l'importation et l'exportation d'artisanat, de matériel et de produits de seconde main et de déstockage, de véhicules, de lots de braderie et de lots divers suite à la cessation d'activité ;
- le stockage et le groupage d'envoi de marchandises pour compte de tiers ; le transport de marchandises diverses dont petits déménagements et colis et de personnes
- Le conseil en gestion à des tiers
- Service de secrétariat avec prise en charge de démarches et de tâches administratives pour compte de tiers.
- Commissionnements divers
- Conception d'artisanat global ou partiel et diffusion par tous types de moyens.
- Petites réparations et entretiens d'immeubles, meubles et petit matériel informatique ou non.
- Centrale d'achat
- Organisation d'événements et mise à disposition ou location de locaux pour conférence
- Petite, Moyenne et grande surfaces de produits alimentaires, non- alimentaire, drogueries, librairies,...
- Vente de tout type de biens et services physiques ou dématérialisés via e-commerce
- Prise de participation dans des sociétés permettant de poursuivre l'objet social

Joint en annexe copie du procès verbal de l'assemblée générale du 28 juin 2015. → *STATUT COORDONNÉS*

Fait à Spa, le 22 juillet 2015

Signé

Le Président du Conseil d'administration,

L'administrateur et trésorier

Henri Peeters

Denis Peeters